AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0765
FR0000130338-FS0293

5 avril 2017

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 avril 2017, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège), a déclaré avoir franchi :

- en hausse, le 30 mars 2017, par suite d'une augmentation du nombre d'actions VALEO détenues à titre de collatéral, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir, à cette date, 12 367 042 actions VALEO[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,17% du capital et 5,05% des droits de vote de cette société[3] ; et

- en baisse, le 3 avril 2017, par suite d'une diminution du nombre d'actions VALEO détenues à titre de collatéral, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir 11 996 150 actions VALEO[4] représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société[3].

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Dont 1 481 428 actions VALEO détenues à titre de collatéral.
[3] Sur la base d'un capital composé de 239 143 131 actions représentant 244 939 852 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Dont 1 172 118 actions VALEO détenues à titre de collatéral.